

Le tribunal se serait bien passé de cette réforme-là

Hier, le président Chalamet a profité de l'audience exceptionnelle qu'offre la cérémonie de rentrée du tribunal de grande instance pour dénoncer le manque d'effectif dans la justice. Morceaux choisis.

La réforme de la carte judiciaire...

« Cette réforme avait pour objectifs affichés d'adapter notre organisation judiciaire aux évolutions du droit, d'améliorer le fonctionnement des juridictions et de permettre une politique judiciaire coordonnée garantissant une meilleure compréhension de l'organisation judiciaire [...] Dans l'Orne, les choses semblent avoir été faites à l'inverse de ce qu'appelaient la logique et le respect des objectifs affichés par la réforme de la carte judiciaire. »

... et ses victimes

« Afin de pallier les conséquences les plus dures pour les justiciables touchés par cette situation nouvelle, nous essaierons de maintenir certaines formes d'activité judiciaire dans le Perche [...] Ces mesures ne sauraient en aucun cas avoir pour effet de contourner la réforme de la carte judiciaire. Le tribunal d'instance de Mortagne est fermé, il n'est pas question d'essayer de le rouvrir officieusement. »

Les sous-effectifs...

« L'activité des juges des enfants, non veuillez excuser cette erreur, il s'agit de l'activité DU juge des enfants puisque ce service qui comporte deux magistrats n'a fonctionné qu'avec un seul pendant toute l'année 2009 et s'est même trouvé dépourvu de tout magistrat en septembre. Cette activité disais-je est significative de cette situation de sous-effectif : comme il est impossible de faire fonctionner deux cabinets avec un



L'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance a permis au président Chalamet (en haut à droite) de dresser le bilan d'une année juridictionnelle marquée par une réforme qui n'est pas sans conséquences.

seul juge, il a été décidé de donner la priorité à l'assistance éducative sur l'activité pénale [...] Les sous-effectifs ne sont pas sans conséquences... »

« Ce qui peut apparaître comme naturel de juger ce qui nous est donné à juger dans des délais brefs, n'a pas été obtenu sans les efforts soutenus

de tous les membres de ce tribunal, magistrats, greffiers, fonctionnaires dont le dévouement au service public doit être souligné notamment dans un contexte de sous-effectif qui a une tendance fâcheuse à devenir chronique ».

... et leurs conséquences

« La gestion de la pénurie n'offrira jamais le meilleur cadre à une justice sereine et efficace. »

« Dans cette réforme, il semble que certains aient préféré les réflexes à la réflexion. »

Le président Chalamet a paraphrasé Albert Camus pour dire tout le bien qu'il pense de la réforme de la carte judiciaire.

Les nouveaux élus du conseil de Prud'hommes

« Pour bien juger, il faut aimer juger. L'an passé, le conseil de Prud'hommes a entamé 280 procédures », souligne Carole Etienne, procureure, lors de la séance de rentrée de Prud'hommes qui a également eu lieu hier. Le conseil de Prud'hommes sert à régler les conflits du travail, par des volontaires employeurs ou salariés. Les représentants sont issus des sections comme l'industrie, le commerce, l'encadrement, l'agriculture et les diverses activités.

Le matin, l'élection du nouveau conseil de Prud'hommes avait lieu.

Deux femmes en assurent la présidence : Béatrice Delannoy, présidente, représentant les employeurs et Catherine Sevin, vice-présidente, représentant les salariés.

Représentants des sections diverses

À l'industrie, le président Serge Kreitz (salarié) et le vice-président Jean-Paul Burgmann (employeur). Au commerce, le président Yves Jeanne (E) et le vice-président Bernard Moureau (S). Aux activités diverses, le président Gérard Faucon (S) et la

vice-présidente Karine Oblin (E). À l'encadrement, la présidente Marie-Claire Hamel (S) et le vice-président Hervé Hueber (E). À l'agriculture, le président Philippe Royer (S) et le vice-président Pierre Abrahamse (E).

Pour les référés, six élus au collège employeur : Pierre Abrahamse, Béatrice Delannoy, Hubert Digard, Lionel Buboïs, Yves Jeanne et Pierre Wautier. Six élus au collège salarié : Marie-Christine Hamel, Colette Lechat, Rimsky Marchand, Bernard Moureau, Dominique Noïrot et Jean-Luc Parioisse.



À droite, la présidente Béatrice Delannoy. À gauche, la vice-présidente Catherine Sevin.

Le conseil dans de nouveaux locaux exigus

Le conseil des Prud'hommes vient de s'installer dans les locaux exigus de l'Équipement, bd de Strasbourg. Leur rentrée des Prud'hommes s'est faite exceptionnellement 22 avenue Wilson. Pourquoi ? Il n'y avait pas assez de place Bd de Strasbourg pour accueillir tous les invités de l'audience solennelle de rentrée du

conseil des Prud'hommes. Le tribunal d'instance de Mortagne et le greffe vont s'installer dans les locaux de l'avenue Wilson. Guillaume Bosquet, nouveau bâtonnier du barreau d'Alençon, qui a relevé le jeu des chaises musicales, souligne avec cynisme : « Dans le seul souci de l'intérêt des justiciables, les

conséquences de décisions prises « en haut lieu » sans analyse, laisse des traces... Heureusement qu'actuellement l'absence de toute crise économique majeure, la qualité du tissu économique et la bienveillance d'employeurs et de salariés vivant en totale harmonie vous dispense d'envisager une quelconque

recrudescence d'activité... » Et soulignant l'exiguité des nouveaux locaux du conseil de Prud'hommes : « Quant au plaideur, celui-ci devra veiller ni à s'exprimer à haute voix, ni à mettre directement sur vos genoux son dossier de plaidoiries. »

« Le théâtre, un travail d'équipe »

La Scène nationale 61 propose, ce soir et demain, *Madame de Sade*. L'un des spectacles événements de ce début d'année.

Entretien

Claire Risterucci, costumière récemment récompensée par un Molière pour son travail sur *Madame de Sade*, à l'affiche au théâtre d'Alençon ce mardi et demain mercredi.

Comment êtes-vous devenue costumière de théâtre ?

Par hasard... J'ai fait un BTS tourisme, mais au moment d'entrer dans la vie active, j'ai préféré me tourner vers la couture. J'ai commencé au bas de l'échelle dans une maison de couture à Marseille, au sein de laquelle j'ai effectué une formation. Par la suite, j'ai déménagé à Montélimar où je me suis associée pour ouvrir un magasin de créations. Un an et demi plus tard, j'ouvrais un magasin dans lequel je faisais du sur-mesure. Un jour, mon voisin, Yves Faure, metteur en scène, frappe à ma porte et me propose de créer les costumes de *La double inconstance de Marivaux*. Après une semaine de réflexion, j'ai fini par accepter.

Le coup de foudre a-t-il été immédiat ?

Oui. Je me suis dit « voilà, ici une jupe n'est pas qu'une jupe, c'est quelque chose de plus, qui peut raconter une histoire ». J'ai tout de suite aimé le fait d'avoir à la fois un cahier des charges précis et une grande liberté.

Que pouvez-vous nous dire sur ce métier finalement méconnu du grand public ?

C'est plus complexe que cela paraît. L'exemple flagrant est le costume contemporain. Pour un œil non averti, une veste est une veste, une chemise est une chemise. En réalité, c'est un vrai casse-tête ! Rien n'est le fruit du hasard, le moindre détail est choisi, que ce soit en ce qui concerne la forme ou la couleur.

De quelle manière abordez-vous un spectacle ?

Il y a d'abord un gros travail en amont, ce qui fait que lors de la première lecture, on sait déjà dans quelle direction on va. Mais ce n'est pas figé, les costumes évoluent en fonction



des besoins des comédiens ou des idées nouvelles. J'aime assister aux répétitions pour voir ce qui se crée entre l'acteur et le costume, sa façon de l'appréhender et de jouer avec.

Vous travaillez souvent avec les mêmes metteurs en scène. Est-ce un choix ?

En fait, ce sont eux qui m'appellent. S'ils ne m'appellent pas, je ne travaille pas ! Mais c'est vrai que la confiance et la fidélité sont deux

choses importantes au théâtre. C'est une base de travail qui permet de ne pas se brider, de gagner du temps pour aller plus loin dans le travail.

La question inévitable : que signifie pour vous le fait d'avoir obtenu un Molière ?

Obtenir la reconnaissance du milieu professionnel après vingt-cinq ans de carrière est un grand plaisir. Ce Molière récompense toute l'équipe de *Madame de Sade*. Au théâtre, tout le monde dépend de tout le monde, c'est un travail d'équipe.

Que pouvez-vous nous dire sur *Madame de Sade* ?

Ce fut une très belle expérience avec une équipe formidable. Si les spectateurs prennent autant de plaisir à voir le spectacle qu'on a eu à le faire, alors le pari est gagné.

Mardi 12 janvier, à 20 h 30, et mercredi 13 janvier à 19 h 30, *Madame de Sade*, au théâtre d'Alençon. Durée : 2 h 20. Tarifs : de 5 à 20 €. Réservations au 02 33 29 16 96.

« La situation est affligeante »

Me Guillaume Bosquet, avocat spécialisé en droit de l'environnement, droit public et droit commercial et social, 48 ans, est le nouveau bâtonnier du barreau d'Alençon (35 avocats).

L'année 2010 sera marquée par un grand chantier au tribunal, celui de la dématérialisation des procédures, « censé simplifier le travail » entre le réseau des avocats et celui du tribunal, explique le nouveau bâtonnier.

À l'aube de son bâtonnat, qui durera 2 ans, il estime que « le travail risque fort de ne pas manquer et ce ne sont pas les perspectives que l'on peut distinguer actuellement au sein de notre vie judiciaire qui rendent très réjouissantes les années à venir ». Il déplore le peu de moyens financiers mis au service de la justice. Il regrette que le



Me Guillaume Bosquet, le nouveau bâtonnier du barreau d'Alençon. Il succède à Me Duperron.

département soit privé d'un pôle de l'instruction et considère qu'en supprimant des tribunaux de proximité, l'Etat « manque à son devoir ». Il dénonce aussi l'absence de revalorisation de l'indemnité octroyée aux avocats et huissiers pour l'aide juridictionnelle. « 10 ans après la réforme issue des grèves de l'année 2000, la situation est affligeante. »

La délinquance des mineurs, effort prioritaire

Le bilan de l'année juridictionnelle 2009 ? Le président Chalamet le juge « globalement satisfaisant ». Carole Etienne, procureure, retiendra « qu'en une année, nous avons rejeté la pathologie institutionnelle du pessimisme et illustré nos compétences et notre dynamisme ».

Activité des juges du siège en matière civile. 1 296 affaires nouvelles en 2009 (1 347 en 2008), dont 893 affaires familiales ; 1 296 affaires jugées.

Activité du parquet en matière pénale. « Les faits constatés ont augmenté de 12 % », souligne la procureure. 9 823 plaintes et procès-verbaux ont été reçus au parquet (9 488 en 2008), 2 736 ont été classées sans suite pour défaut d'élucidation. Le nombre de personnes mises en

cause a progressé de près de 2 %.

Activité du tribunal correctionnel. 1 092 jugements rendus au total (1 238 en 2008) ; 1 104 personnes condamnées (1 182 en 2008).

La délinquance des mineurs exige « un effort collectif prioritaire », pour la procureure. « Au plan départemental, plus d'un quart des personnes mises en cause sont des mineurs ». Cette délinquance est « plus violente et plus précoce ». En 2009, le juge des enfants a été saisi par le parquet de la situation de 217 mineurs délinquants. Le taux de réponse pénale frise les 100 %. « La délinquance des mineurs n'est pas une fatalité ».

Les autres priorités du parquet : endiguer la délinquance d'appropriation, les atteintes aux biens, renforcer la répression du travail clandestin...

Les inquiétudes du tribunal de commerce

Hier, c'était également l'audience solennelle de rentrée du tribunal de commerce d'Alençon. Juridiction aujourd'hui départementale, conséquence de la réforme de la carte judiciaire. En effet, Alençon a absorbé l'an passé les affaires traitées à Argentan où le tribunal a été supprimé et une partie de celles de Condé-sur-Noireau. Du coup, l'activité du tribunal de commerce d'Alençon a connu une forte croissance en 2009 (jugements du tribunal : +25 % ; liquidations judiciaires après ouverture : + 109 % ; injonctions de payer : + 121 %, etc.). Cette année « charnière » et de « crise difficile » selon la

présidente, Arlette Berthelot, est due « au regroupement des tribunaux mais aussi à l'économie ornaise qui reste très soucieuse. Malgré nos efforts de communication, je suis inquiète car les chefs d'entreprise arrivent souvent trop tard vers nous alors que nous avons de nombreuses possibilités pour trouver des solutions avec eux ».

Le tribunal a installé trois nouveaux juges : Philippe Andreu, élu pour quatre ans, Michèle Fortin et André Bibard, élus pour deux ans. Le tribunal de commerce d'Alençon se compose de quinze chefs d'entreprise.

5 853

C'est le nombre d'affaires courantes, référés, procédures collectives et ordonnances du président traitées en 2009 par le tribunal de commerce d'Alençon. Soit une augmentation de 87 % par rapport à 2008.

Alençon en bref

1 500 € pour la bibliothèque sonore



Jean-Jacques Guitard au côté de Jacques Lagarrigue (au centre), a reçu 1 500 € au profit de la bibliothèque sonore d'Alençon.

La participation de Jacques Lagarrigue à la piste Touareg en novembre 2009, 170 km d'une course à pied non stop traversant la région de Tassili n'Ajjer dans le Sahara sud-est Algérien aux portes de la Lybie, a marqué le 10^e anniversaire du partenariat de ce sportif de l'extrême avec la société Générale et les Lions clubs d'Alençon. Une manifestation a été organisée mercredi à la Société

générale en présence de Patrick Gatineau, directeur de groupe de la Société générale et Françoise Letoupin, responsable de l'agence Alençonnaise. Les représentants du Lions club Alençon Duchés, Alençon Cités et Alençon Point des Ducs ont remis trois chèques d'un montant de 500 € à Jean-Jacques Guitard au profit de la Bibliothèque sonore d'Alençon.